



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2022

Avis d'impôt établi en 2023

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP CHARTRES DUNOIS ET PERCHE
SAID CHARTRES
5 PCE DE LA REPUBLIQUE
28019 CHARTRES CEDEX

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 15 46 813 949 086
Déclarant 2 (C) : 04 81 104 719 263
Référence de l'avis : 23 28 A052388 62
Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

3 LE FROUX
28120 BLANDAINVILLE
Numéro FIP : 280 53 28 2264307789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 10/07/2023
Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 28012

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

SIP CHARTRES DUNOIS ET PERCHE
SAID CHARTRES
5 PCE DE LA REPUBLIQUE
CS 50525
28019 CHARTRES CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qui vous est remboursée

357,00 €

You n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2022.

Vous serez remboursé par virement le 24/07/2023

sur le compte bancaire suivant :

FR76 1450 5000 010X XXXX XXX4 467

Identifiant de la banque : CEPAFRPP450

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence :

54 303

Nombre de parts :

4,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

Avis d'impôt établi en 2023

N°fiscal : 15 46 813 949 086

Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2022

Feuillet n° : 1 / 3

Déclarant 1 - Nom de naissance : FOUCHER

Déclarant 2 - Nom de naissance : RIVARD

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M		1		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
2				4,00
IMPOT SUR LE REVENU				
Détail des revenus				
Salaires.....				
Autres revenus imposables.....				
Revenus des associés et gérants.....				
Heures supplémentaires et jours RTT non exonérés.....				
Total des salaires et assimilés ²	37211	18066 1435	0	3580
Déduction 10% ou frais réels.....	- 3721	- 3761	-	1852
Salaires, pensions, rentes nets.....	33490	15740		1728
				50958
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus fonciers nets ⁹				1680
Revenu brut global.....				52638
CSG déductible.....				- 114
Revenu imposable.....				52524
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				
Décote.....				- 909
Impôt avant réductions d'impôt.....				127
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	3	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction
Montant de la réduction d'impôt.....		3	3	127
Total des réductions d'impôt ²⁰.....				- 127
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
PRELEVEMENTS SOCIAUX				
Détail des revenus				
Revenus fonciers nets ⁴⁵		CSG - CRDS		PREL SOL
BASE IMPOSABLE.....		1680		1680
Taux de l'imposition		1680		1680
Montant de l'imposition.....		9,70%		7,50%
		163		126

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Total des prélèvements sociaux nets..... 289

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine⁴⁹ pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2023.....

114

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPÔT POUR 2022 :

IMPÔT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2022 dû⁵³: 0

Retenue à la source prélevée en 2022 par vos verseurs de revenus : - 186

Acomptes prélevés en 2022 sur votre compte bancaire : - 172

Solde d'impôt sur les revenus 2022 :..... - 358

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus⁵³: CSG-CRDS PSOL

Acomptes prélevés en 2022 sur votre compte bancaire : 163 126

Prélèvements sociaux à 17,2% nets :..... - 162 - 126

Solde des prélèvements sociaux 2022⁵³: 1

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE 357

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence²⁵..... 54303

Revenus exonérés

Heures supplémentaires et jours RTT.....	Déclarés	Déclar. 2
Heures supplémentaires et jours RTT.....	Nets	1779
		1779

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :

Plafond total de 2021.....	Déclar. 1	Déclar. 2
	16253	16253

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020..... 4052 4052

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021..... + 4114 + 4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2022..... + 4114 + 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2022..... + 4114 + 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2023..... = 16394 = 16394

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

>>> Suite de votre avis

**et retrouver l'ensemble de vos informations
rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://www.impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gérer-mon-prélèvement-à-la-source) ou
appelez le 0809 401 401**

AUTRES INFORMATIONS

Taux marginal d'imposition..... **11,00%**
Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée
du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2022
les revenus déclarés de votre foyer fiscal.